



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 novembre 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 8 novembre 2017 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Didier LARRIEU, Maire.

Membres Présents : **Mesdames, BIENFAIT Janine, CASTAINGS Nadège, CHEVAL Marie, LASSERRE Christelle, MONTEIRO Christine, SIMON Christine.**

Messieurs LARRIEU Didier, BERDUCQ Michel, DULOOUT Alain, HONDET Pierre, LABORY-ALICQ André, PEREZ Jean Luc, SECAIL Laurent.

Membres Excusés : **Madame BEHOCARAY Joëlle
Monsieur BARRUE Florent**

I – Dissolution SIVU de la Juscle

Dans le cadre de la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) définie au L211-7 du Code de l'Environnement, celle-ci sera exercée par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre à partir du 1^{er} janvier 2018 au plus tard ;

De ce fait, le SIVU de la Juscle regroupant les 4 communes de St Faust, Aubertin, Artiguelouve et Arbus, sera dissous au 31/12/2017.

L'entretien de la Juscle sera pris en charge par l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, qui déléguera la compétence au Syndicat Mixte du Gave de Pau.

II – Office National des Forêts

L'ONF propose pour 2018, l'inscription à l'état d'assiette 2018 des coupes suivantes :

Unité De Gestion	Surface parcourue	Type de coupe	Destination proposée
15 a	0.99 ha	Amélioration	Vente en bloc et sur pied
15 r	3.81 ha	Régénération	Vente + délivrance
25 a	4.92 ha	Amélioration	Vente en bloc et sur pied

III – Plan Local de l'Habitat

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées a adopté le projet de Plan Local de l'Habitat - PLH 2018-2023 et sollicite l'avis des communes membres.

Ce PLH confirme l'ambition de CAPBP d'appréhender le développement de l'habitat en assurant la cohérence des projets portés par les communes, et les opérateurs sociaux.

Le projet de Plan Local de l'Habitat - PLH en s'appuyant sur les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale - SCOT, se place dans un scénario de croissance de la population de 0,3% entre 2018 et 2023. Ce qui se traduit, au regard des besoins en logements par la production de 5 logements par an sur les 6 prochaines années, sur notre commune.

IV – Renouvellement des baux de fermage

Baux 2017.

BARRUE Jean-Louis	1,20 ha	85.30
BERGEROT-LALANNE André	1,65 ha	104.16
BISCAR Jean-André	0,95 ha	95.77
LABAT Francis	6,01ha	420.02
PERE Jean-Pierre	0,92 ha	61.64
SOUMDEBOSCQ Raymond	6,23 ha	430.25

V – Don Avenir Arbusien

L'Association de l'Avenir Arbusien, et ses dirigeants souhaitent faire don à la commune du montant du solde qui apparaît sur le compte bancaire de l'association, Ils souhaitent que cette somme soit utilisée pour l'entretien et l'amélioration du stade et de ses vestiaires.

VI – Réfection soubassement de la mairie

Suite aux travaux de peinture sur les boiseries de la mairie, la commission bâtiment a constaté que les soubassements de la mairie étaient en mauvais état.

L'entreprise procèdera à des travaux de traitement sur les murs et mettre en place un nouveau revêtement sur une hauteur d'un mètre, pendant les vacances scolaires de février 2018.

VII – Redevance occupation domaine public routier 2017

Après application de la revalorisation des indices, la commune émettra à l'encontre d'Orange un titre de recettes d'un montant de 1087,14€.

VIII – Questions diverses

- Ecole : au cours du dernier Conseil d'Ecole, la question des rythmes scolaires a été évoquée. Un consensus doit être trouvé avant le 28 février 2018.
Il est décidé que c'est l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole - ALAE qui enverra un questionnaire à chaque famille ayant des enfants à l'école.
- Voirie : des emplois partiels ont été réalisés sur la rue de la Juscle, Clos Verdi, Clos Bédât et Lotissement St Sorques.
Un traitement en bicouche reste à réaliser sur la route des Pyrénées.
- Curage de fossé : les travaux de curage du ruisseau du Casaurang et de ses affluents sont terminés
- Fleurissement : la remise des prix aura lieu le 1^{er} décembre à Mauléon
- Peinture école/salle pour Tous : il devient urgent de procéder à des travaux de peinture extérieure à la Maison pour Tous, notamment sur les avants toits, les fissures de la façade et les portes extérieures.
- Catastrophe naturelle : la commune a déposé un recours amiable auprès de l'Etat concernant le dossier des deux propriétaires du Clos Bédât
- Rond-point entrée du village : le projet est inscrit aux Orientations Budgétaires 2018 du Conseil Départemental. Les acquisitions foncières devraient commencer en décembre 2017
- Saligue : une parcelle est arrivée à maturité, une coupe sera proposée pour le 1^{er} trimestre 2018. Ce secteur nécessitera une replantation.
- Sentier d'Interprétation : le projet de création de sentiers d'interprétation sur la faune, la flore, sur les chemins existants des communes de Siros, Denguin, Aussevielle et Arbus est en phase d'étude
- Clos du Bois du Vignau : le 3^{ème} terrain est à vendre. La commune a signé un contrat avec l'Agence ORPI pour 3 mois.

- Projet habitation collective : la Société HABITELEM a obtenu le permis de construire et lance la consultation.
- Marché des producteurs de Pays : reconduction prévue le vendredi 7 septembre 2018.
- Site internet : la Société NOVAE a proposé une nouvelle maquette pour le site de la commune. La commission presse travaille à sa mise en page. La nouvelle version sera plus lisible et plus simple à mettre à jour.
- Deux panneaux « Clos Myosotis » seront installés à chaque entrée du lotissement.
- Flash infos : prochaine réunion le lundi 27 novembre à 18h30

Le Maire
Didier LARRIEU

Le Conseil Municipal